

www.canoe-valde Loire.com



02.38.64.98.85

COMPTE RENDU CD du 18/04/2018

Ouverture 19h15

Fabien et Jacques excusés

Papier des véhicules et remorques

Carte grise :

Carte grise remorque retrouvée (3 dont 1 pour une ancienne remorque)

Tous les documents relatifs au véhicule sont retrouvés, les originaux seront placés dans les camions dans le pare soleil.

Copie sur les remorques (petit boîtier à acheter – devrait se situer sur la poignée)

Calendrier

- Challenge Jeune Mehun -> Steeve -> Pas de remorque -> Véhicule perso
- Reg Veigné -> Jacques -> Remorque bleu -> Camion Rouge
- N3 Veigné -> Yan -> Remorque bleu -> Camion Rouge
- N2 Uzerche -> Fabien -> Pas de remorque -> Véhicule perso
- La creuse -> Repoussé
- La Sioule -> 26 -27 mai -> Christophe -> Remorque SJR -> Véhicule perso
- N3 Châteauneuf -> 9 juin -> Yan -> Remorque bleu -> Véhicule perso
- L'Odet -> 9-10 Juin -> Sandrine -> Remorque SJR -> Véhicule perso

Récupération du temps de Yann jusqu'à début Juin

1. Ramener ensemble Brio SDV
2. Réaménager le coin location à SDV
3. Inventaire des bateaux (En cours : 36 Brio navigable -> Capacité d'accueil 80 personnes)
4 Brio HS
4. Certaines navettes sur journée en semaine + certains weekends en mai

Saison estivale

Organisation des emplois

Emplois saisonniers:

Secrétariat -> Mathilde PREUX -> 1/2 temps du 15 au 31 mai, puis temps plein de juin à aout, puis 1/2 temps sur septembre.

Navetteur-> Manon LEVISTRE, Tom LABASTIE -> 1/2 temps en juin, temps plein en juillet, aout et 1/2 temps sur septembre.

Barème encadrement:

AMFPC 1/2j= 30points 1j=50 points

MFPC 1/2j= 50 points 1j= 80 points

Si certification professionnelle (CQP, ou diplôme d'état), même rémunération mais possibilité d'établir une fiche de paie.

ATTENTION: les nouveaux diplômés doivent 3 randonnées pour rembourser leur formation prise en charge par le club.

Intéressement

Les primes seront à diviser en 3 en fin de saison, au prorata du temps passé au club.

CA mini 30000, en dessous pas de prime.

Prime jusqu'à 35000 = 10%.

Prime jusqu'à 40000 = 15%.

Prime jusqu'à 45000= 18%.

Prime au-delà de 45000 = 25%.

Encadrement

Une personne qui encadre un groupe durant la saison estival aura des points (convertit en euros) qui pourront être utilisé dans le club (commande matériel, sortie, licence). Le barème sera identique aux saisons d'avant.

Matériel

Il y a un C1 descente et un C1 slalom en mauvais état. Les deux bateaux sont attribués à Léo. Il peut les emmener chez lui et faire ce qu'il veut avec. Les bateaux restent néanmoins propriétés du club et devront être rendus ensuite (principe général d'un bateau attribué)

Répartition camion durant la saison estivale

Puisqu'il y a un camion en moins, les véhicules personnels vont être plus utilisés :

- Un système de défraiement est mis en place : 0,25 € du km est voté
- Chaque responsable de séance notera dans un tableau partagé les demandes de défraiement
- Childéric s'occupe de créer le document partagé et de communiquer dessus

Retour sur les deux mois

- Globalement pas de souci majeur à noter sur l'organisation et la répartition du matériel pour les sorties et courses.
- La remorque de SJR est partie à Sablé et n'a pas encore été ramenée. Il aurait été préférable de communiquer en amont. Cela fait partie des choses à améliorer en réunion CD qui fait la répartition. Christian ramène la remorque avant la prochaine séance de Samedi.

Remorque

- Il reste la remorque à Saint Denis en Val à terminer qui ne peut pas faire de long trajet :
 - Cage à enlever
 - Une barre à ajouter
- Il faut changer la plaque de la remorque de SJR de la Ruelle

Thomas rappelle qu'il n'y a pas d'intérêt à garder 5 remorques.

Maël s'occupe de faire un inventaire des remorques pour la prochaine réunion et éventuellement de mettre un numéro dessus.

Compétition Orléans du 22 er 23 Septembre

Christophe est en R1 et fait les premières démarches (Demande diverses auprès de la Mairie d'Orléans)

Autres sujets

Mardi soir – Thierry s'occupe de l'administratif des camions (vignette assurance)

Des questions sont posées sur comment éditer une facture, un devis ou envoyer les mails correspondant à une fiche contact

Une petite démonstration de l'extranet sera faite à la prochaine réunion

Assurance : Qui peut conduire le camion ? Faut-il forcément être licencié ?

Question sur la date de vente des bateaux ? Sur quels exercices ont été vendus ?

Saint Denis en Val - Le code de la boîte à clé (posé sur le portail) sera changé avec le numéro du club

Thomas fait un mail à Hélène et Dominique pour savoir si leurs clés peuvent être données à Christophe et Sandrine (si elle le désire).

Mail de Sandrine depuis la réunion, clé d'Hélène récupérée pour Christophe

Pour la Conie, 2.50 € → Fonctionnement des sous pour les prochaines sorties ?

Vérifier la date de vente des derniers bateaux d'occasions. → Paul

Retour sur la manifestation « Fête de Loire » :

- Des contacts ont été pris à la fois pour des locations cet été et pour d'éventuels nouveaux adhérents (section loisir), à suivre...
- Manque d'écrits sur l'organisation et prestation proposé à l'association « Fête de Loire ».
- Manque de communication ou incompréhension → d'où Problèmes et tensions.

Il faut dorénavant pour ce genre de prestation, faire des écrits signés (Devis, chartes...)



Prochaine date

- Date de la prochaine réunion : **mardi 19/06 à Saint Denis en Val – Réunion 19h - Barbecue Club à 20H30**
- **Annulation du créneau de piscine le même jour.**